

Au fil du Catenay

Bulletin municipal de Notre-Dame de l'Isle

n° 5

<http://www.notre-dame-de-lisle.fr>

Au sommaire de ce numéro :

<i>Le mot du maire</i>	<i>p. 1</i>
<i>Bilan financier de l'an passé</i>	<i>p. 2</i>
<i>Budget 2015</i>	<i>p. 3 & 4</i>
<i>Travaux et embellissement : bilan 2014, perspectives 2015</i>	<i>p. 5</i>
<i>Fleurissons notre commune</i>	<i>p. 5</i>
<i>Activités périscolaires</i>	<i>p. 6</i>
<i>Bibliothèque, informations « newsletter »</i>	<i>p. 7</i>
<i>Environnement, ramassage des encombrants</i>	<i>p. 7</i>
<i>Extraits de comptes rendus des conseils municipaux</i>	<i>p. 8 & 9</i>
<i>Elections départementales</i>	<i>p. 10</i>
<i>La page du comité des fêtes</i>	<i>p. 11</i>
<i>Musique à Notre-Dame</i>	<i>p.11 & 12</i>
<i>Repas des anciens et soirée théâtrale en marge du salon du livre</i>	<i>p. 13</i>
<i>Le salon du livre</i>	<i>p. 14</i>
<i>Réglementation diverses & vie pratique</i>	<i>p. 15</i>
<i>Informations utiles</i>	<i>p. 16</i>

Chères Isoises et chers Isois,

Un an déjà et voici le cinquième numéro du *Catenay*. C'est l'occasion de vous présenter le bilan de l'année écoulée et les perspectives pour l'année 2015.

Les impôts locaux n'augmenteront pas.

Avant d'évoquer le budget communal 2015, vous découvrirez le bilan de l'exercice 2014, qui présente un résultat largement positif grâce aux efforts de tous. En mars, nous avons voté un budget ambitieux qui s'inscrit pourtant dans un contexte économique difficile, notre objectif étant de privilégier l'investissement.

Tout en préparant l'avenir et en préservant la qualité de vie des Isoise et Isois, nous devons relever le défi de l'optimisation des moyens, optimisation rendue nécessaire par la baisse continue et accélérée des dotations de l'état. Prenant part à l'effort demandé à la Nation, et conformément à nos engagements, nous réduisons nos dépenses de fonctionnement dans l'équité et l'efficacité.

Néanmoins, nous avons tenu à ne pas augmenter la pression fiscale de la part communale sur les ménages, une stabilité qui perdure depuis de nombreuses années à

Notre-Dame de l'Isle.

De même, grâce à vos efforts sur le tri des déchets, nous avons collectivement obtenu une baisse de 1% du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le retour des festivités

Avec le printemps et les beaux jours, vient le temps des festivités de toutes sortes organisées par nos associations, notamment le comité des fêtes et l'AILSC. Vous découvrirez dans ce bulletin le programme de celles-ci, qui nous donneront l'occasion de nous retrouver et de partager des moments forts de convivialité et d'amitié.

Profitez de la diversité des animations proposées : plaisirs de la table, lecture, musique, culture, randonnée, loisirs,... Vous trouverez forcément chaussure à votre pied.

Une opportunité aussi de vous engager, de participer à la vie de notre commune et de découvrir toutes la richesse de ses habitants. Alors n'hésitez à venir vous joindre à l'effort collectif.

En attendant, bonne lecture et au plaisir de vous rencontrer nombreux au fil des rendez-vous à venir.

Thibaut BEAUTÉ
Votre Maire

Le bilan financier de l'année écoulée

Il y a un an lors de la première parution du *Catenay*, nous vous présentions notre premier budget 2014. Tout au long de cette première année de mandat, nous nous sommes efforcés de rester dans nos objectifs. Nous avons mis en œuvre un certain nombre de projets, qui ont été salués par vos messages d'encouragement et de remerciements sur le site de la commune. Nous vous en sommes très reconnaissants.

PRÉSENTATION ANNÉE 2014

Section Fonctionnement	Recettes 393 488			Section Fonctionnement	Dépenses 393 488		
	Budget	Réel	Delta		Budget	Réel	Delta
Excédent 2013 reporté	104 061			Virement section invest.	80 000	0	
Recettes Réelles	289 427	309 961	7%	Dépenses Réelles	313 488	236 596	-25%
<i>dont</i>				<i>dont</i>			
Dotations et participations	73 754	77 336	5%	Charges à caractère général	127 037	52 491	-59%
Impôts et taxes	204 272	210 392	3%	Charges de gestion courante	100 519	98 170	-2%
Produits de services	6 097	17 313	184%	Charges de Personnel	64 178	65 683	2%
Produits gestion courante	5 000	4 366	-13%	Dépenses imprévues	1 500	0	-100%
produits financiers	4	4	0%	Charges financières	588	588	0%
Produits exceptionnels	300	550	83%	Charges exceptionnelles	46	46	0%
				Dotations amortissements	19 620	19 618	0%

Section Investissements	Recettes 156 086			Section Investissements	Dépenses 156 086		
	Budget	Réel	Delta		Budget	Réel	Delta
Report 2013 S. fonctionnement	80 000			Dépenses Réelles	156 086	57 087	-63%
Solde investissements 2013	29 257						
Amortissements	19 620	19 618					
Recettes réelles	27 209	27 992					
<i>dont</i>				<i>dont</i>			
Dotations fonds divers réserves	11 326	12 610	11%	Dépenses d'équipement	104 705	23 962	-77%
Subventions d'investissements	1 983	1 483	-25%	Subventions d'équipement	7 480	7 433	-1%
Opérations patrimoniales	13 901	13 899	0%	Immobilisations corporelles	20 460	4 254	-79%
				Remboursement d'emprunt	7 540	7 540	0%
				Opérations patrimoniales	13 901	13 809	-1%
				Dépenses imprévues	2 000	0	-100%

TOTAL CUMULE

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	236 596	309 961	73 365
Report exercice 2013		104 061	104 061
Investissements	57 087	47 610	-9 477
Report exercice 2013		29 257	29 257
Reste à réaliser en 2015	21 617		-21 617
RESULTAT CUMULE			175 590

Les grandes lignes du budget 2015 – Section de fonctionnement

Après vous avoir présenté les grandes lignes de notre gestion de la commune en 2014, il est important que nous vous présentions le budget 2015 voté lors du conseil municipal du 31 mars 2015.

Pour rappel, d'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties : une section fonctionnement et une section investissement.

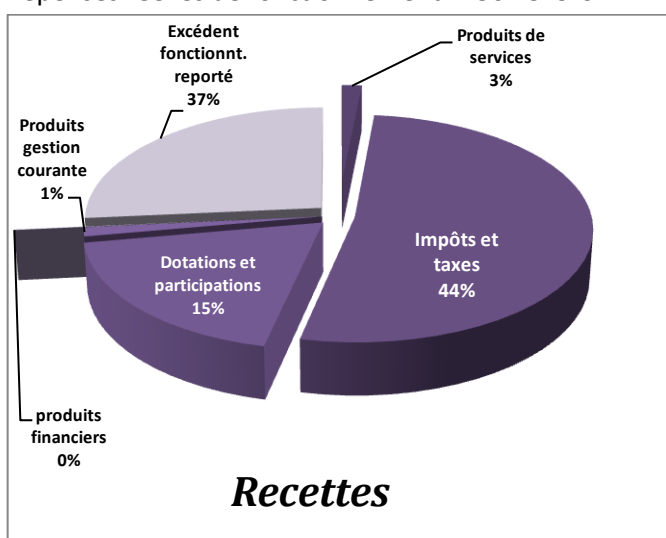
Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (Recettes = Dépenses)

- La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel, ...)

SECTION FONCTIONNEMENT

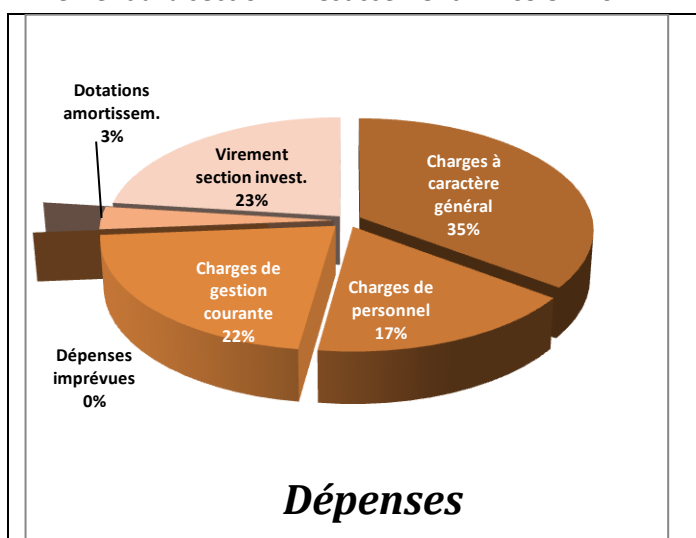
Recettes de fonctionnement : 477 201 €

Recettes réelles de fonctionnement : 301 612 €
 Dépenses réelles de fonctionnement : 367 829 €



Dépenses de fonctionnement : 477 201 €

Excédent de fonctionnement : 175 590 €
 Virement à la section investissement : 109 372 €



Les ressources fiscales sont les principales sources de financement de la commune elles représentent 69,28 % des recettes réelles de fonctionnement.

Nous avons de nouveau décidé lors du CM de ne pas augmenter les taxes au niveau de la part communale.

Pour autant, il faut compter cette année sur une augmentation des taxes liées à une modification des bases de calcul. Dans le prochain Catenay nous vous détaillerons les calculs de ces différentes impositions.

Répartition de la part communale :

Taxe d'habitation :	5.07 %
Taxe sur le foncier bâti :	13.36 %
Taxe sur le foncier non bâti :	31.31 %

Les dotations et participations regroupent les dotations de compensation de l'état et les subventions reçues des principaux partenaires de la commune.

Les dotations de l'état diminuent chaque année. Pour rappel – 4,50 % pour 2014 par rapport à 2013, cette année nous avons budgété – 9 % soit environ 7 000 €. Malheureusement cette situation va perdurer dans les années à venir.

Les charges à caractère général regroupent l'ensemble des dépenses liées à la gestion quotidienne des services, à l'entretien du patrimoine, à l'achat de fournitures ainsi qu'à l'ensemble des prestations réalisées par des entreprises spécialisées dans le cadre du fonctionnement du service public.

Les charges de gestion courante sont un poste qui enregistre notamment les dépenses réalisées par la commune pour les différentes contributions aux organismes (SIVOS, ...), le service incendie, les subventions versées aux associations et à la coopérative scolaire, les indemnités des élus.

Les charges de personnel sont liées aux quatre employés communaux à temps non complet :

- Monique SGARD, Secrétaire de Mairie
- Dominique GOUJON, Agent d'entretien des espaces publics
- Isabelle MEHEUST, Agent d'entretien à l'école
- Emmanuel SCANELLA, Agent d'entretien (CDD du 15/04/15 au 14/10/15)

Nous les remercions pour leurs actions au quotidien au service des islois

Les grandes lignes du budget 2015 – Section d’investissement

- **La section d’investissement présente les programmes d’équipements nouveaux ou en cours, la commission travaux a activement participé à l’élaboration des prévisions 2015**

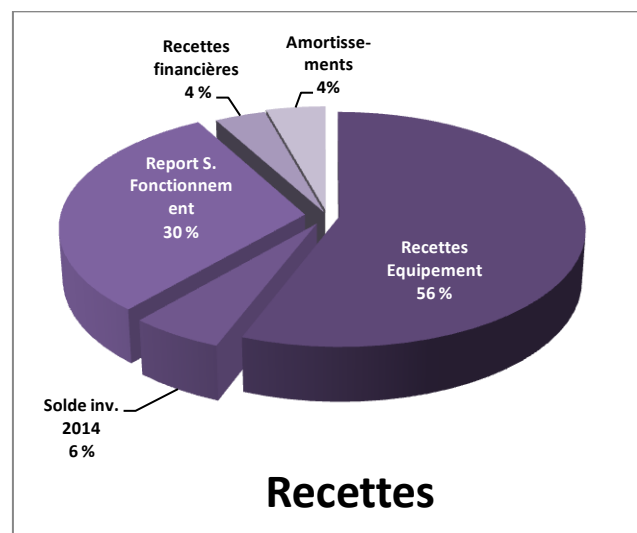
Ces dépenses sont principalement financées par le report de la section fonctionnement, par le recours éventuel à l’emprunt et par la recherche systématique de subventions pour tout projet.

Lorsque nous faisons des demandes de subventions, cela implique que tout soit au stade de projet, les travaux ne pouvant commencer qu’après l’obtention des aides.

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes d’investissement :	358 313 €
------------------------------------	------------------

Recettes d’équipement :	200 241 €
Solde d’investissements 2014 :	19 780 €
Report section fonctionnement :	109 372 €
Recettes financières :	13 345 €
Amortissements :	15 575 €

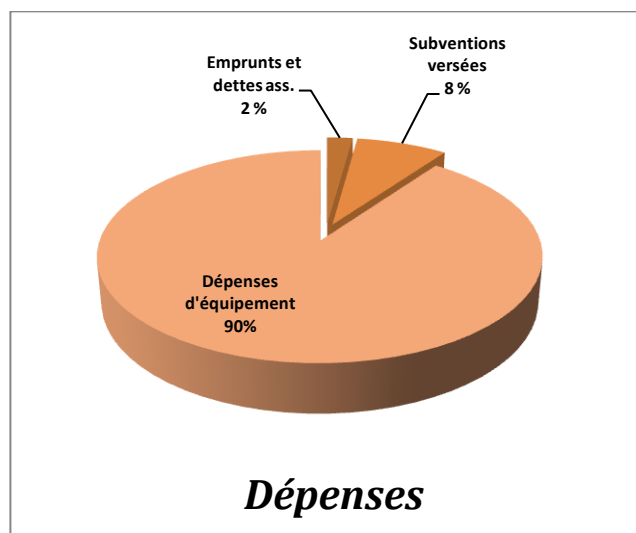


Les recettes d’équipement comprennent les subventions que nous avons déposées, ou pour lesquelles nous avons déjà obtenu un accord.

Celles-ci concernent principalement l’accessibilité des arrêts de bus aux personnes à mobilité réduite (PMR) et la pose de caméras de vidéosurveillance, ce dernier projet ayant été présenté à la population lors de la réunion publique du 16 octobre 2014.

Dépenses d’investissement :	358 313 €
------------------------------------	------------------

Dépenses réelles d’investissement :	229 273 €
-------------------------------------	-----------



Les dépenses d’équipement seront détaillées au fur et à mesure par la commission travaux lors des prochaines parutions du Catenay.

Ce budget a été voté lors du conseil municipal du 31 mars 2015 en présence de Madame la trésorière des Andelys, Régine ARDANUY-MOLENS.

Roselyne Lardy

Travaux et embellissement : bilan 2014 et perspectives 2015

Les travaux réalisés depuis le début de la mandature se sont globalement bien déroulés, avec les aléas de délais que, hélas, tout le monde connaît : disponibilité, délais d'approvisionnement, etc.



Au nombre des projets réalisés, on peut citer :

La remise en état du bloc sanitaire de l'école : peinture, carrelage, plomberie, bloc porte, chauffage. Une grande partie de ces travaux a été réalisée par les membres du conseil.



Le Lavoir. Premier galop concluant de travail collaboratif, révélateur de l'engagement du bénévole dans notre commune.



Le Monument Aux morts, nettoyage et remise en état.

A cela, il faut ajouter diverses actions **d'entretien et de maintenance :**

- **Salle du Clos Galy :** Changement et motorisation des volets roulants.
- **Plomberie :** Remise en état et vérification de l'ensemble des installations : eau, chauffage et sanitaires.
- **Eclairage public :** Remise en état et remplacement des horloges de programmation d'éclairage nocturne.

Et pour 2015...

En plus des travaux d'accessibilité et d'enfouissement de réseaux programmés rue de l'Eglise, la commission a dressé une liste des travaux à réaliser ou à engager au cours de cette année.

- Remise en état et consolidation des murs d'enceinte du cimetière
- Salle des fêtes du Clos Galy : peinture et décoration
- Ecole : stores, marquage au sol du terrain de sport et terrain sportif
- Consolidation de la chapelle de Pressagny le val
- Décorations lumineuses de Noël

L'étude et le chiffrage de la rénovation de notre église et de son porche seront conduits par un groupe de travail. Selon l'ampleur des travaux à effectuer, ceux-ci seront budgétés et réalisés sur plusieurs années. Cette liste peut bien évidemment être complétée selon les urgences ou les opportunités qui se présenteront durant l'année en cours.

Une équipe d'agents municipaux renforcée

Depuis la mi-avril vous avez pu croiser dans les rues du village M. Emmanuel Scandella, recruté en soutien (contrat aidé à mi-temps) à Dominique Gougeon pour l'entretien et maintenance des installations de notre commune. Nous lui souhaitons pleine réussite au sein de notre équipe.

La municipalité a également fait l'acquisition d'un véhicule d'occasion pour faciliter les déplacements et interventions quotidiennes. D'autres investissements matériels sont envisagés pour rajeunir et compléter les équipements de nos agents. **T.L.**

Un nouveau panneau d'affichage à Pressagny-le-val

Afin de mieux relayer l'information municipale, un nouveau panneau d'affichage a été installé à Pressagny-le-val, sous l'auvent du mur extérieur de l'école. De quoi lire à l'abri des intempéries !

Fleurissons notre commune !

L'an passé, notre commune a obtenu un satisfécit au concours des villes et villages fleuris, ce dont nous vous avons fait part dans un précédent numéro. Afin de poursuivre nos efforts et d'améliorer de manière continue notre environnement, nous proposons à tous les passionnés de nous retrouver

le samedi 23 mai à 14 heures à la mairie

pour réaliser collectivement la plantation de nos massifs. Venez nombreux partager votre passion des plantes et du jardinage!

Activités périscolaires

LES TAP – premier bilan

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont débuté dans notre commune à la rentrée de septembre pour répondre aux contraintes du changement des rythmes scolaires.

Dans notre regroupement pédagogique, Notre-Dame de l'Isle - Pressagny l'Orgueilleux, comme dans toutes les communes de la CCAE, il a été décidé d'en confier l'organisation à la communauté de commune.

Depuis septembre donc, les enfants des familles qui le souhaitent peuvent bénéficier, chaque lundi après midi, d'un certain nombre d'activités (sport, jeux de société, activités artistiques...).

Afin d'améliorer la gestion de ces activités, des groupes de travail réunissant tous les partenaires (éducation nationale, élus, équipe d'animation, parents d'élèves) ont été mis en place. Ils déboucheront sur l'évaluation des TAP et décideront des améliorations qu'il convient de leur apporter.

Pour ce qui concerne les deux communes de notre regroupement pédagogique, la critique majeure porte sur la demi-journée retenue pour les activités : le lundi après-midi. Cette plage horaire, décidée par tirage au sort, entraîne des difficultés (pour les plus jeunes en particulier) à se repérer dans l'organisation de la semaine et serait susceptible d'augmenter le taux d'absentéisme le lundi matin. Ce point a été discuté et une éventuelle rotation du jour d'activité est à l'étude.

Les parents d'élèves se plaignent aussi du manque de communication sur les activités proposées et les intervenants qui les animent. Problème partiellement résolu, puisque depuis quelques semaines, le planning des activités des deux écoles est consultable sur le site de la commune.

Nous ferons un point sur l'évaluation et les changements envisagés dans les prochains numéros.

P.B.

Accueil de loisirs de la CCAE

Comme chaque année, la CCAE organise un centre aéré pour les enfants de la commune, selon le calendrier suivant :

Vacances d'été – juillet 2015

Du 6 juillet au 31 juillet 2015

Clôture des inscriptions : 5 juin 2015

Vacances d'été – août 2015

Seulement aux Andelys

Du 3 août au 28 août 2015

Réservé aux familles qui travaillent à cette période

Clôture des inscriptions : 3 juillet 2015

Vacances d'automne 2015

Du 19 octobre au 30 octobre 2015

Clôture des inscriptions : 2 octobre 2015

Les fiches d'inscriptions sont :

- à télécharger sur le site internet de la CCAE www.ccae.fr
- à retirer dans les accueils de loisirs ou au secrétariat du service jeunesse
- envoyées par Email à votre demande ou par téléphone au 02.32.71.25.20

RAPPEL : Pour renseigner le bulletin d'inscription à cet accueil de Loisirs, sachez que nous dépendons de la commune de Port-Mort

A.F.

Le carnaval des petits

Le vendredi 27 mars a eu lieu le carnaval de l'école maternelle. Entraînée par une joyeuse bande de Reines des Neiges et super héros en tous genres, la quarantaine d'élèves de l'école, les enseignantes et l'ATSEM ont défilé dans les rues de Pressagny l'Orgueilleux accompagnés par de nombreux parents.

Au retour à l'école, ils étaient attendus, autour d'une grande table dressée dans la cour, par une ancienne maman d'élève qui avait confectionné assez de crêpes pour les régaler tous!

P.B.

Réouverture de la bibliothèque municipale

La restructuration de notre bibliothèque se poursuit. Un nouveau groupe de bénévoles s'est d'ores et déjà constitué afin d'assurer la poursuite de son activité. Jusqu'aux vacances d'été, vous pouvez venir y emprunter des livres,

chaque vendredi de 17 heures à 19h 30
(sauf jours fériés).

Nous ferons en sorte de programmer des ouvertures au cours de l'été afin de ne pas interrompre le service.

Nous réfléchissons à un nouveau calendrier qui permettra à tous, à partir de septembre, de profiter au mieux de la bibliothèque.

Aussi, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées, de vos désirs, en termes d'activités et d'horaires, afin que la bibliothèque redevienne un lieu accessible et ouvert pour les petits comme pour les grands.

Si vous souhaitez vous investir à nos côtés, merci de prendre contact avec la mairie par courrier, par téléphone, ou par le biais de notre site Web.

P.B.

Des nouvelles du site internet : création d'une « newsletter »

Afin d'améliorer la communication et surtout de la rendre plus réactive, notre webmaster vous propose la création d'une « lettre d'information » communale. Davantage qu'une publication formalisée, elle se présentera sous la forme de messages de veille qui vous permettront d'être informé(e) par vos élus en cas d'évènement particulier. Pour vous y inscrire, rien de plus simple : rendez-vous sur le site de la commune, sous l'onglet « contact » et remplissez le formulaire en ligne.

Il vous suffira d'y noter votre nom et votre adresse mail pour ensuite recevoir les messages de vos élus et si vous le désirez, permettre à la commune de faire des économies. A la même rubrique, en effet, vous pourrez aussi choisir de vous abonner au bulletin municipal en ligne plutôt que de recevoir la version papier dans votre boîte à lettres...

<http://www.notre-dame-de-lisle.fr>

A.F.

Des gestes qui paient pour l'environnement...

Depuis quelques années déjà, nous nous sommes habitués à l'usage des sacs jaunes et du tri sélectif. Un usage qui s'avère payant : **grâce à vos efforts, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères baissera de 1% dès cette année.**

Les **sacs jaunes** sont disponibles en mairie. Continuez à bien les utiliser pour le tri des papiers et emballages recyclables.

Pensez également à déposer le verre dans les containers prévus à cet effet, près de l'école, rue du Clos Galy et sur le chemin d'accès à la mairie, rue de l'église.

Les déchets verts doivent être apportés en déchèterie et non brûlés (Voir « feux de jardin » en p. 16).

Le respect et l'entretien des cours d'eaux est également l'affaire de tous. Une brochure, éditée par le Conseil Général a été distribuée aux riverains du Catenay. Merci de nous signaler tout oubli.

Elle reste disponible en mairie sur simple demande en format papier ; une version numérique est également disponible en téléchargement sur le site du conseil départemental :

<http://www.eure-en-ligne.fr>

ou sur le site de la commune :

<http://notre-dame-de-lisle.fr>



C.L.

Afin de répondre à vos nombreuses demandes, la municipalité organisera un

ramassage des encombrants

Le lundi 15 juin 2015

Pensez à sortir vos objets la veille au soir.

Compte rendu du conseil municipal du 17 mars 2015 (extraits)

Dans un souci de transparence, nous publions dans le Catenay les grandes lignes des délibérations municipales. Les comptes rendus intégraux restent accessibles à tous par voie d'affichage (panneau situé près de la mairie) ou téléchargeables sur le site internet de la commune.

Le conseil municipal du mardi 17 mars 2015 a délibéré et approuvé à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 10 février 2015.

Différents points ont ensuite été abordés :

1. **Renforcement et enfouissement coordonné des réseaux de France Télécom et des réseaux de distribution d'électricité rue de l'église et participation aux travaux du SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure).** Les travaux sont prévus en avril-Mai. Au préalable une réunion publique sera organisée pour les riverains. Pour les réseaux de téléphonie, des fourreaux seront mis en place, pouvant accueillir la fibre optique. La gestion et la maintenance de ces nouvelles infrastructures sera ensuite confiée à France Télécom. M. Le maire est autorisé, à l'unanimité, à signer les conventions nécessaires.
2. **Mise en accessibilité des points d'arrêts de transport rue de Vernon - RD 313 : approbation des travaux et demande de subvention auprès du département.** Il est proposé d'aménager les arrêts de bus de la ligne régulière VERNON - LES ANDELYS situés sur la RD 313 route de Vernon tout en renforçant la sécurité de la traversée piétonne. Cette opération est subventionnée à 80 % par le
- département. M. Le maire est autorisé, à l'unanimité, à signer la convention avec le Conseil Général de l'Eure.
3. **Fourniture d'énergie.** Le SIEGE propose à la commune d'adhérer à un groupement de commandes pour bénéficier de tarifs de masse pour la fourniture d'énergie électrique. En effet, la loi NOME a ouvert à la concurrence ce marché, notamment pour les points de livraison supérieurs à 36 KW. Compte tenu de l'absence de points de cette puissance sur notre commune, il ne sera pas donné suite à cette offre.
4. **Temps d'accueil périscolaire convention de reversement du financement à la CCAE** L'aménagement des rythmes scolaires ou Temps d'Accueil Périscolaires (TAP) a été mis en place à la rentrée 2014-2015 par la CCAE compétente. Toutefois, le gouvernement reverse à la commune le fond d'amorçage qui finance pour partie ces activités. Par conséquent, il apparaît normal que la commune reverse à son tour ce financement à la collectivité qui en exerce la compétence et en assure les activités. M. Le maire est autorisé, à l'unanimité, à signer la convention avec la CCAE.
5. **Préparation du budget 2015.** De nombreux échanges entre les conseillers permettent de débattre des orientations budgétaires 2015. Le conseil municipal souhaite poursuivre la maîtrise des dépenses courantes, dites de fonctionnement, et favoriser l'investissement pour assurer la rénovation de notre patrimoine commun. Ainsi sera construit le projet de budget 2015 qui sera soumis au prochain conseil municipal.

C.L.

Compte rendu du conseil municipal du 31 mars 2015 (extraits)

1. Approbation et vote du Compte de Gestion 2014 :

Présentation par Mme Ardanuy-Mollens, trésorière, du compte de gestion réalisé par les services du Trésor.

A. Section de fonctionnement

En complément, M. Le maire confirme l'impact des baisses des dotations de l'état. Toutefois, il convient de noter la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et notamment les charges à caractère général qui permettent de dégager un excédent important de 73 365,09 euros.

attente de notification des subventions. Les

B. Section d'investissement

En réponse aux questions de Messieurs Monnot et Guillemard, Monsieur le Maire précise que le budget d'investissement n'est que de 150 000 euros, même si les opérations d'ordre font apparaître un montant de 1 158 749 en opérations patrimoniales. Ce chiffre ne concerne que des opérations comptables destinées à corriger certaines anomalies des comptes de gestion.

A noter que pour l'exercice 2014, tous les travaux prévus n'ont pu être réalisés, car certains nécessitent des études (immobilisations corporelles) ou sont en im-

mobilisations incorporelles concernent essentiellement les frais de matériel (dont l'informatique).

Le compte de gestion, après délibération, est adopté à l'unanimité.

2. Approbation et vote du Compte Administratif 2014

[...] Etant précisé que le compte administratif et le compte de gestion sont rigoureusement identiques, le compte administratif, [...] est adopté à l'unanimité.

3. Approbation et vote de l'affectation du résultat du Compte Administratif 2014

Compte tenu des résultats antérieurs reportés pour un total de 104 061,09 €, le résultat à affecter est de 177 426,18 €. Il est proposé d'affecter 1 837,35 € à l'équilibre de la section d'investissement 2014 et 175 588,83 € en report à la section de fonctionnement 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, l'affectation du résultat.

4. Vote des taux communaux 2015:

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux inchangés soit :

- Taxe d'habitation : 5,07% (pour mémoire - taux moyen national 23,95% et départemental 20,55%)
- Taxe foncière : 13,36% (pour mémoire - taux moyen national 20,20% et départemental 27,37%)
- Taxe foncière sur le non-bâti : 31,31% (pour mémoire - taux moyen national 49%)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, la reconduction des taux 2014.

5. Vote du Budget Primitif 2015

Présentation par M. le Maire des propositions budgétaires

A. Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement. Il est proposé de poursuivre la maîtrise des dépenses pour dégager un autofinancement de 109 372 euros nécessaire à nos investissements.

Recettes de fonctionnement. Nos recettes sont en légère augmentation en raison grâce aux produits des services.

B. Investissement.

Les recettes sont en forte augmentation en raison des subventions de même que les dépenses d'investissement permettant de financer la rénovation de notre patrimoine bâti et de nos infrastructures (voirie et réseaux).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le budget 2015.

6. Emploi aidé : création d'un emploi et signature d'une convention avec l'Etat.

Afin d'une part de renforcer notre capacité d'intervention sur l'entretien de notre patrimoine, et, d'autre part, de favoriser l'insertion professionnelle, il est proposé de créer un poste en contrat d'accompagnement à l'emploi financé par l'état.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, la création d'un poste et le recrutement d'un agent en CAE.

7. Questions diverses

La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, prévoit des évolutions significatives sur différents domaines du logement mais aussi sur l'instruction du droit des sols.

Ainsi, ladite loi ALUR met fin au 1er juillet 2015 à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dans les communes appartenant à des communautés de plus de 10 000 habitants. Par conséquent, la CCAE propose de mutualiser ce service avec 5 autres communautés de communes pour optimiser les coûts. L'estimation de la charge pour notre commune est évaluée à 1753,95 euros/an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise monsieur le Maire à signer la convention avec la CCAE.

Informations diverses :

Conseil d'école.

En raison de la persistance du stationnement anarchique régnant à la sortie de l'école qui pose de plus en plus de problèmes de sécurité, il sera rappelé aux parents un minimum de civisme compte tenu du parking disponible avant de prendre des mesures contraignantes.

Une information sera faite par le maire dans le cahier de liaison des enfants.

De même, la vitesse excessive du bus dans le village n'est pas acceptable. Un courrier sera adressé à la Communauté commune d'Ecos.

CCAE

Le registre des délibérations du dernier conseil communautaire en date du 31 mars est disponible en mairie. A noter le maintien du taux de la taxe d'habitation.

SYGOM

Lors de la dernière assemblée générale, il a été décidé de baisser le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) d'environ 1%.

C.L.

Les élections départementales à Notre-Dame de l'Isle

La réforme des « cantonales »

Les « élections départementales » organisées pour la première fois en mars dernier remplacent désormais les élections cantonales. De même, le **conseil général** devient le **conseil départemental** à compter de mars 2015. Cette réforme s'accompagne d'une refonte des cantons car, si le nombre de conseillers départementaux reste à peu près identique au nombre de conseillers de la précédente assemblée, c'est dorénavant un binôme que l'on élit dans chaque canton, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. Cette mesure permet de réaliser la parité au sein des conseils départementaux.

Les **nouvelles délimitations** des cantons s'appuient sur les chiffres des populations légales publiés par l'Insee le 27 décembre 2013. De 4 035 cantons aux dernières élections, la nouvelle carte prévoit un passage à 2 054 cantons, représentés chacun par deux élus, soit 4 108 conseillers départementaux en France.

Si le mode de scrutin, fondamentalement, ne change pas (scrutin binominal majoritaire à deux tours), le mode de renouvellement de l'assemblée départementale est modifié. Alors que les conseillers généraux étaient jusqu'à présent renouvelés par moitié tous les trois ans, ils seront désormais élus pour six ans. Ainsi, le conseil départemental a été **renouvelé dans son intégralité** lors des élections départementales. **C.L.**

Sources : Ministère de l'intérieur / *Le Monde.fr*

Les résultats à Notre-Dame de l'Isle

Second tour : Participation : **48,62 %** (299 votants sur 615 inscrits)

1. Frédéric DUCHÉ - Chantale LE GALL (Union de la Droite) : 153 voix (55,43 % des suffrages exprimés)
2. Christophe DELACOUR - Marie-Angèle ODIC (Front National) : 123 voix (44,57 % des suffrages exprimés)

Bulletins blanc : 21 (7,02 %)

Bulletins nuls : 2 (0,67 %)

Abstention : 51,38 %

Exprimés : 44,88 %

Premier tour : Participation : **49,11 %** (302 votants sur 615 inscrits)

1. Christophe DELACOUR - Marie-Angèle ODIC (Front National) : 114 voix (39,04 %)
 2. Frédéric DUCHÉ - Chantale LE GALL (Union de la Droite) : 92 voix (31,51 %)
 3. Daniel MOUSSET - Martine SEGUELA (Union de la Gauche) : 70 voix (23,97 %)
 4. Martine DEGRYSE - Alexandre PANNIER (Front de Gauche) : 16 voix (5,48 %)
- Bulletins blanc : 10 (3,31 %)
Abstention : 50,89 %
Exprimés : 47,48 %

Source : Mairie / Ministère de l'intérieur

Identifiez vos boîtes à lettres

Pour faciliter la distribution du courrier et éviter les erreurs de livraison, nous vous serions obligés d'indiquer clairement le numéro de votre domicile sur votre boîte à lettres.

Moins de prospectus commerciaux dans sa boîte

aux lettres, c'est possible. Pour cela, il suffit d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant



ou une étiquette mentionnant le refus de recevoir ces imprimés publicitaires. Vous pouvez télécharger l'étiquette « stop pub » sur le site gouvernemental :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Cela ne vous empêchera pas, bien entendu, de continuer à recevoir chez vous votre bulletin d'informations communal car le message dit « oui à l'info des collectivités ». Une version numérique du *Catenay* est également disponible sur le site de la commune :

<http://www.notre-dame-de-lisle.fr>

Programme du Comité des Fêtes

MANIFESTATIONS 2015

Samedi 13 juin
montage de la tente

Vendredi 19 ou 20 juin
feu de la Saint Jean

Samedi 20 juin
montage du bar et des guirlandes

Dimanche 21 juin
rallye pédestre

Samedi 4 juillet
préparation de la foire à tout

dimanche 5 juillet
FOIRE A TOUT

Dimanche 12 juillet
FOIRE A TOUT

Mardi 14 juillet
repas champêtre

Samedi 18 juillet
démontage à partir de 8 heures

19 septembre 2015
Rebond

03 octobre 2015
Moules frites

21 novembre 2015
Couscous

23 janvier 2016
Choucroute

21 février 2016
thé dansant

Quelques précisions et quelques prolongements concernant le programme du comité des fêtes. Venez nombreux !

pour le montage de la tente, le samedi 13 juin 2015, toutes les personnes qui voudraient participer seront les bienvenues. Rendez-vous à la chapelle à partir de 7h30.

Le **dimanche 21 juin. Rallye pédestre le matin**, à partir de 8h30 pour un départ à 9h00, pique-nique le midi en bord de seine. Les personnes qui ne marchent pas, mais qui voudraient participer au pique-nique le midi pourront venir avec leur panier repas, ils seront les bienvenus.

Le **dimanche 21 juin**, une première **fête de la musique** est prévue dans la commune, qui commencerait vers 17h30 pour finir à 23h00 maximum. Les personnes qui voudraient jouer de la musique peuvent se faire connaître auprès du bureau du comité des fêtes. Le comité des fêtes ouvrira la buvette pour les personnes qui voudraient se restaurer sur place (boissons, frites, saucisses, sandwiches).

Le **repas champêtre du 14 juillet 2015** sera servi sous la tente en bord de seine à partir de 12h30. Au menu : entrée, agneau à la broche, salade, fromage et dessert.

Le démontage de la tente est prévu pour le samedi 18 juillet, mais il pourra être avancé au 15 juillet selon la météo et le nombre de volontaires pour le démontage.

Assemblée générale du Comité des fêtes

L'assemblée générale du Comité des fêtes s'est tenue le vendredi 24 avril 2015.

Au cours de cette assemblée, qui a réuni une quinzaine d'adhérents, le bilan des activités de l'année passée a été évoqué. Les intempéries qui ont marqué les deux foires à tout de l'été n'ont pas permis au comité de rentrer dans ses frais, malgré tous les efforts consentis par les bénévoles. Pour les autres manifestations, le bilan comptable est juste à l'équilibre.

Ces moindres résultats financiers n'ont pas entamé pour autant la détermination de l'assemblée, qui rappelle que le rôle du Comité des fêtes est avant tout de créer de l'activité et des liens d'amitié et pas nécessairement de toujours réaliser des bénéfices.

De nouveaux statuts ont été votés ainsi qu'un droit d'adhésion d'un euro symbolique. Ces dispositions prises, l'association est désormais en règle avec les nouvelles obligations légales, aussi bien pour la préfecture que pour les assurances.

Le Comité des Fêtes prendra sa part dans l'organisation du prochain Salon du Livre.

La réunion s'est terminée à 23h00 devant un verre de l'amitié avec tous les adhérents.

Tarifs et réservations auprès de :
Mme Denise Regnault : 02.32.52.63.60
Mme Marguerite Potin : 02.32.52.62.89



L'AISLC vous informe



Le printemps et l'été s'annoncent riches en événements culturels et associatifs. L'AISLC vous informe :

L'assemblée générale de l'association se tiendra
le **jeudi 11 juin à 20h30**
à la salle de l'association,
au 12 rue du Clos Galy.

L'audition des élèves de l'école de musique aura lieu
le **samedi 13 juin à 20h30**,
à la salle du Clos Galy à Pressagny le Val.
L'entrée est gratuite. Venez nombreux !

Soirée théâtre, le samedi 27 juin. Au programme,
«MEG ou un mort à l'Elysée», une pièce de Michel de
Decker.

Dimanche 28 juin, 1^{er} salon du livre de Notre-Dame
de l'Isle sur l'esplanade des berges de la Seine.

« Back to Bach », A vos agendas!



Le 21 août prochain, l'église de Notre-Dame de l'Isle, fort appréciée des musiciens pour son acoustique, résonnera au son de la musique de Jean-Sébastien Bach (1685 - 1750).

Au programme, plusieurs œuvres du Cantor de Leipzig, et non des moindres, dont cette *Partita n° 6 en Mi mineur BWV 830* qui fait partie du dernier recueil de suites écrites par le compositeur et où il est au sommet de son art. Suivront la *Sonate pour violon et piano n°4 en Ut mineur BWV 1017* et la *Suite pour flûte n°2 en Si mineur BWV 1067*.

Il ne fait aucun doute que la qualité de l'interprétation sera au rendez-vous : Yoko Kaneko au piano, Nikita Borisov-Glebsky au violon dans les deux premières œuvres et pour la Suite n°2 un petit orchestre de chambre parmi lequel, entre autres, les violonistes Irène Duval et Schuichi Okada, le violoncelliste Cameron Crozman...

Ce concert s'inscrit dans le cadre du 12^{ème} Festival « Musique de Chambre à Giverny » et sera le second d'une série de 11 échelonnés jusqu'au 30 août. Nous vous apporterons plus de précisions très prochainement via notre newsletter.

En ouvrant les portes de l'église, nous sommes heureux de compter au nombre des partenaires de cette manifestation et espérons vous y voir nombreux pour partager ce grand moment d'émotion musicale.



Vue intérieure de l'église de Notre-Dame de l'Isle

C. de la Brosse.

Messes dominicales en l'église paroissiale de Notre-Dame de l'Isle

Dimanche 7 juin à 9h.

Dimanche 2 août à 9h.

Le repas des anciens, nouvelle formule

Le 8 mars dernier, salle du Clos Galy, a eu lieu le traditionnel repas offert par la commune à nos aînés. Ce fut l'occasion de retrouvailles entre des jeunes et moins jeunes autour de mets très appréciés...

Un traiteur les régala et des jeunes du village se mirent en quatre pour bien servir leurs aînés...

Tout cela en harmonie avec un magicien qui alla de table en table faire des tours, juste sous le nez des convives médusés...



Un petit spectacle présenté par ce même illusionniste clôtura un après-midi bien sympathique apprécié aussi bien par les grands que les petits... Alexia, Baptiste, Cloé et Pierre remercient vivement les convives pour leur gentillesse et leur générosité.

A.F

Soirée Théâtrale : *Meg ou un mort à l'Elysée*



En préambule au premier Salon du livre de Notre-Dame de l'Isle, sera donnée

le samedi 27 juin 2015 à 20h30,
une représentation théâtrale en bord de Seine.

Ce spectacle, réservé à un public à partir de 15 ans, sera suivi d'une collation et d'un entretien avec l'auteur, Michel de Decker.

Entrée libre, recette « au chapeau ».
Réservations et renseignements au 06.12.48.68.78

Un spectacle soutenu par l' AISLC



A.I.S.L.C.
14 rue Emile Breton
27940 Notre Dame de L'Isle

Notre-Dame de Lire, un projet qui avance !



Comme vous le savez déjà, notre commune accueillera, le 28 juin, son premier « Salon du Livre » !

Organisé par l' AISLC avec le soutien de la municipalité, « Notre-Dame de Lire », puisque c'est son nom, sera un weekend de festivités autour de la lecture avec, en ouverture, une soirée « surprise » concoctée en collaboration avec Michel De Decker, Président de cette première édition.

Le 28 juin, notre bord de Seine recevra, sous un village de tentes dressé pour l'occasion, une cinquantaine d'auteurs venus à la rencontre de leur public. De nombreuses animations pour grands et petits agrémenteront également ce temps de partage et d'échange.

Un projet de cette ampleur est difficile à organiser en particulier lorsqu'il faut trouver les fonds nécessaires à son plein succès ! Aussi, je remercie d'ores et déjà tous les artisans et particuliers de la commune qui nous ont apporté leur soutien ainsi que les partenaires des communes avoisinantes pour leurs aides matérielles et financières.

Nul doute que cet événement sera un tremplin pour de nombreuses autres initiatives autour de la lecture dans notre village et pour le retour à la vie de notre bibliothèque en pleine restructuration. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez envie de vous investir à nos côtés.

Notre-Dame de lire sur internet

Bon à savoir et à faire savoir !

Le salon possède désormais sa page facebook :

<https://www.facebook.com/pages/Salon-du-Livre-Notre-Dame-de-Lire/1562100120704595>

et fait l'objet d'un programme de financement participatif via le site "Ulule" :

<http://fr.ulule.com/notredamedelire/>

Pour les écrivains en herbe

Tu as entre 8 et 12 ans et tu te sens une âme d'artiste, débordante d'imagination, que tu as envie de faire partager.

Luna Granada, écrivain et plasticienne résidant à Notre-Dame de l'Isle, t'aidera à créer une histoire que tu pourras illustrer avec différentes techniques, pour créer un livre : ton livre!

Trois séances de 2h30 auront lieu les samedis 13 et 20 juin de 14 heures à 16h30.

Le dimanche 28 juin une séance en public clôturera l'atelier en bord de Seine pendant le salon du livre.

Tarif : 5€ par séance, soit un coût total de 15 € par enfant. Les enfants repartiront avec leur création à l'issue de la troisième séance.

Attention seulement 8 places !

Renseignements et réservations au 06.12.48.68.78.

P.B.

Vie pratique – Réglementation

Vous envisagez de rénover votre maison ? Construire ? Changer votre chaudière ? Investir dans les énergies renouvelables ? Ou simplement faire des économies grâce à des gestes économes ? Vous hésitez sur le choix d'un prestataire ? d'une étude ? d'une solution ?

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Eure (ALEC 27), association loi 1901, soutenue par la Région Haute-Normandie, le département de l'Eure et l'Agence De l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) vous conseille et vous accompagne dans vos tous projets.

Contactez Loïc Gaudoin, conseiller Info-énergie au 02.32.59.25.70
ou rendez vous dans votre agence locale :

20, rue du Maréchal Foch
27400 Louviers

Email : eie@alec27.fr / Site : www.alec27.fr



Usage des appareils bruyants

L'usage des outils et appareils bruyants (tronçonneuses, tondeuses à gazon, etc.) est réglementé par arrêté préfectoral.

Voici les plages horaires où leur utilisation est autorisée :

- Les jours ouvrables de 8h 30 à 19h 30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15 à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Feux de jardin

Les feux de jardin sont réglementés par arrêté préfectoral.

Ceux-ci sont autorisés du 15 octobre au 15 mars uniquement.



Il convient, naturellement, de prendre les précautions nécessaires pour ne pas gêner le voisinage et éviter les risques d'incendie (attention, en particulier, au vent).

Elagage et entretien des cours d'eau

La réglementation impose aux propriétaires d'arbres débordant sur la voie publique de les élaguer régulièrement afin qu'ils n'entravent pas la circulation des piétons ou des véhicules.

De même, les branches ne doivent pas entrer en contact avec les lignes électriques ou du réseau téléphonique.

Il appartient aux riverains d'entretenir le lit du Catenay pour permettre son flux normal. La préservation de la qualité des eaux est de la responsabilité de chacun.

DÉCHÈTERIE D'AUBEVOYE

Attention : à partir du **1er Avril 2015**, des formulaires sont à retirer à la déchèterie permettant l'**attribution d'une vignette d'accès** en remplacement de l'actuelle carte d'accès. Cette vignette sera **obligatoire**

- à partir du **1er Juin 2015** pour les professionnels et
- du **1er Août 2015** pour les particuliers.

Pour tous renseignements, contacter le SYGOM au 02.32.54.47.64 ou par mail: contact@sygom.fr





DÉCHÈTERIE D'AUBEVOYE

3, rue de l'étang :
02.32.53.26.35

Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi

ÉTÉ (du 1^{er} avril ou 30 sept.)
08h30-11h45 — 14h00-17h45

Informations utiles

MAIRIE	Sous-préfecture des Andelys	ARTISANS	SANTÉ / BIEN ÊTRE
35, rue de l'église 27940 NOTRE-DAME DE L'ISLE Tél. : 02.32.52.60.90 Courriel : mairie@notre-dame-de-lisle.fr Horaires d'ouverture au public : Mercredi : 10 h 30 – 12 h Vendredi : 17 h 30 – 20 h	10, rue de la Sous-préfecture 27705 Les Andelys Tél. : 02.32.54.74.87	AC Couverture Zinguerie 3, rue Henri Delavigne Mobile : 06.47.39.22.59	Infirmières D.E. Sylvie Goulay & Nicole Saunier Tél.: 02 32 52 58 72 Cabinet : 81, Grande rue, 27940 PORT-MORT. Sur rendez-vous
	Assistants maternelles	A2CM Masset 8, rue Georges Mauger Tél. : 02.32.53.45 52	Guillemard Agnès Sophro-relaxologue Professeur de Yoga Mobile : 06.77.64.75.85
ÉCOLES	Fortier Maryse 6, rue du Moulin Tél. : 02.32.52.05.75	Cellier Laurence La Fée Hirondelle Accessoire de mode faits main Mobile : 06.24.45.92.07 laurence@lafeehirondelle.fr	Pompiers : 18 Samu : 15
Ecole de Notre-Dame de l'Isle 12, rue du Clos Galy, 27940 Notre-Dame-de-l'Isle Tél. : 02.32.52.28.22.	Regnault Denise 8, rue de la Ceriseraie Tél. : 02.32.52.63.60	CREADESIGN27 - Agencement (Menuiserie, Parquet, Isolation) Nicolas Desaleux 21 rue de l'Eglise Mobile : 06.14.40.31.54 Creadesign27@hotmail.fr	SERVICES D'URGENCE
Ecole de Pressagny-l'Orgueilleux 11 rue aux Huards 27510 Pressagny-l'Orgueilleux Tél. : 02.32.21.67.10	Turgis Isabelle 8, rue Lucien Lefrançois Tél. : 02.32.77.40.15	Di Giulian Eric maçon, 19, rue d'Hennezis. Tel : 02.32.52.27.61	Gendarmerie : 17 ↳ Les Andelys : 02.32.54.03.17. Eau (Sogea) : 02.32.38.14.57 (24h/24) EDF : 0810 33 30 27
	ASSOCIATIONS	Lorailer Bernard Plaquiste 10, rue de la Ceriseraie Mobile : 06.14.80.70.94 Tél. : 02.32.77.49.20 Fax : 02.32.52.47.60	SOS Essaim d'abeilles M. Doré 49 bis, rue de l'église Tél. : 02.32.52.04.44 Mobile : 06.20.71.39.69.
Communauté de Communes des Andelys et de ses Environs (C.C.A.E.) 13, rue Lavoisier BP 253 27702 LES ANDELYS Cedex Tél. : 02.32.71.25.20. Fax : 02.32.51.43.57 courriel : contact@cc-andelys.fr Internet : www.cc-andelys.fr Horaires d'ouverture : lundi - mardi - mercredi : 8h45-12h30 ; 13h45-17h30 jeudi : 8h45-12h30 ; 13h45-18h30 vendredi : 8h45-12h30 ; 13h45-16h30	Comité des fêtes de Notre-Dame de L'Isle Président : Luc Potin Mobile : 06.63.62.48.92.	Méheust Reynald Travaux publics 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.82.45.95.94	SOS Essaim de guêpes M. Fouquet Mobile : 06.43.27.87.61
	Accordéon Club de Normandie Sylvie Méheust 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.87.78.50.45	Pertoldi Karine Graphiste freelance 18, rue de Mézières Tél. : 02.32.53.20.22 Mobile : 06.16.81.34.73.	MENTIONS LEGALES
Conseil départemental de l'Eure Boulevard Georges Chauvin, 27000 EVREUX Tél. : 02.32.31.50.50. Fax : 02.32.33.68.00. www.eure-en-ligne.fr/cq27 Président. Sébastien LECORNU	AISLC (Association Isole Sports Loisirs Culture) Président : Denis Garnier 14, rue Emile Breton Tél. : 02.32.52.57.67	Skaziak Eric , parcs et jardins 9, rue Emile Breton Tél. : 02.32.52.63.09.	Périodique communal de Notre-Dame de l'Isle (27-Eure) Directeur de Publication : Thibaut Beauté Président du comité de rédaction: Christophe Lacaille Membres : Muriel Baumgartner ; Alain Favresse ; Catherine de La Brosse ; Christian-Marie Monnot. Ont aussi participé à ce numéro : Thibaut Beauté, Roselyne Lardy, Thierry Lepré, Pascale Billard Maquette : Christophe Lacaille ; Alain Favresse Tirage ~ 330 exemplaires Imprimeur : Décopub, St Marcel.
SERVICES DE L'ÉTAT	Club sportif et d'éducation canine de Notre-Dame de L'Isle Clos Bonvalet, chemin de la Ceriseraie. Tél. : 02.35.34.77.68. Mobile : 06.85.26.95.53.	GITES RURAUX	
Préfecture de l'Eure : Boulevard Georges-Chauvin 27022 Evreux Tél. : 02.32.78.27.27.	Amicale Canine de Pressagny rue des Prés Tél. : 06.20.13.86.68	Pesolya Mme Jourdan 1, rue Lucien Lefrançois Tél. : 09.64.45.63.65	
	Association culturelle orthodoxe de Vernon et sa région , 10 rue du Moulin, Pressagny le Val	Au champ du renard 14, rue de Mézières (Résa en ligne sur Giverny.org)	
	INDUSTRIE		
	Aco Produits Polymères SA Le quai à bois Tél. : 02.32.51.30.55.		
	GSM Granulats Route des Andelys Tel : 02.32.52.61.90 Fax : 02.32.77.45.97		

--	--	--	--